

**Formation relative à
La traite des êtres humains et les victimes mineures**

Introduction de Madame Liliane BAUDART

Administratrice générale de l'aide à la jeunesse

Salle Wallonie-Bruxelles, Bruxelles

vendredi 21 avril 2017

Mesdames, Messieurs,

Cher-e-s collègues,

C'est avec beaucoup d'intérêt que je vois se concrétiser cette matinée d'information sur la traite des êtres humains et plus spécifiquement sur ses victimes mineures.

La traite des êtres humains est typiquement un de ces sujets médiatisés à maintes reprises mais qui se laisse tellement difficilement cerner dans le cadre de nos actions quotidiennes.

C'est, pour moi, un motif supplémentaire de vous remercier pour votre présence ce matin.

Difficile à cerner, car la traite des êtres humains peut avoir plusieurs visages:

- L'exploitation sexuelle, dont la prostitution et la pornographie infantine,

- L'exploitation économique de mineurs dans des conditions contraires à la dignité humaine, ce qui malheureusement se produit encore, par exemple, dans l'horeca, et les magasins de nuit,
- Ou encore, et de façon bien plus insidieuse, l'incitation pour un jeune à commettre un crime ou un délit contre son gré, par des bandes criminelles qui veulent se cacher derrière la minorité de ce jeune acteur.

Encore une problématique sociale dont nous devons tenir compte, me rétorquerez-vous ? ...oui ...encore une problématique sociale, une de celles qui peuvent venir miner l'avenir chancelant de nos jeunes et de leur famille.

Oui le secteur de l'Aide à la Jeunesse se doit de se tenir informé des phénomènes sociaux qui gangrèment notre époque.

En faisant une rapide lecture de quelques textes internationaux spécifiques à la traite ou à l'exploitation des êtres humains, nous constatons que les États sont encouragés à adopter une stratégie construite autour des trois piliers habituels que sont la répression, la protection et la prévention.

Vous me connaissez, chers collègues, moi, mon rayon, c'est plutôt la protection et la prévention.

Et pour protéger et prévenir, il faut s'informer.

L'objectif de cette séance de sensibilisation est d'affiner la capacité à détecter les situations de suspicion de traite des êtres humains pour pouvoir orienter les victimes vers les services spécialisés.

Pour les professionnels de l'aide à la jeunesse, cette conscientisation s'ajoute à la série d'indicateurs des situations de danger. C'est d'autant plus important que tous les publics et tous les milieux sociaux économiques peuvent être concernés.

Chers collègues, si notre travail commun peut consister à garantir l'accès à la justice ou à maintenir l'exercice de leurs droits économiques et sociaux, pour ne fût-ce qu'un jeune victime de la traite des êtres humains, alors cette journée d'information aura porté ses fruits.

Je tiens à remercier tous les intervenants de cette matinée ainsi que le Service Public Fédéral Justice qui a organisé cette formation avec l'AGAJ.

Je me réjouis d'une pareille matinée d'échange et je vous souhaite une séance de travail fructueuse.

A l'heure où les crises tant économiques que morales, trahissent le retour des extrêmes comme autant de monstres sans solution si ce n'est l'abîme, le secteur de l'aide à la jeunesse doit choisir de s'opposer par la démolition, constante, des murs d'incompréhension.

La lutte contre la traite des êtres humains, c'est une lutte en faveur des Droits de l'Homme. C'est notre réponse aux égoïsmes et aux replis sur soi.

Plus qu'un prescrit légal, c'est notre obligation morale.

Je vous remercie,